



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Bourse en relations du travail

La FAE remet 2 500 \$ à une avocate étudiant à la maîtrise

Québec, le 13 juin 2019 – Pour une cinquième année consécutive, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a remis aujourd'hui une bourse de 2 500 \$ pour un projet de recherche novateur en relations du travail à une étudiante à la maîtrise en droit de la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. La lauréate, maîtresse Andréanne Maurice, a pratiqué durant huit ans en droit du travail avant de retourner aux études à l'automne dernier. Son projet d'étude porte sur les effets de l'adoption d'une politique contre le harcèlement en milieu de travail ainsi que son effectivité.

Réunis en Conseil fédératif à Québec, les membres de la FAE ont souligné la pertinence de son projet, à une époque où la santé mentale des enseignantes et enseignants est mise à mal. Grâce à une recherche empirique, M^e Maurice, qui est aussi conseillère en ressources humaines agréées, souhaite faire avancer les connaissances en matière de harcèlement psychologique afin de participer à une meilleure protection des personnes salariées. Sa pratique professionnelle, non seulement comme avocate en cabinet privé mais aussi dans un organisme d'économie sociale, lui a permis de constater le nombre grandissant de plaintes déposées et le peu de décisions finales rendues en la matière. Or, plusieurs recherches mettent en évidence l'organisation du travail comme étant l'une des causes des problèmes de santé mentale. Selon M^e Maurice, miser sur la prévention constitue donc l'une des meilleures avenues afin d'enrayer cette problématique, tout comme le prône la FAE.

« Maîtresse Maurice s'est démarquée grâce à la qualité de son dossier et à l'approche très concrète qu'elle propose. Elle estime que si les employeurs ne font qu'adopter une politique contre le harcèlement psychologique dans l'unique but de respecter leurs obligations légales, l'objectif ultime d'assainir les relations de travail n'est pas rencontré. Elle souhaite donc confirmer ou infirmer des pistes de réflexions qui pourront être prises en compte dans l'élaboration de nouvelles normes juridiques en la matière. En ce sens, le projet de maîtresse Maurice s'avère très pertinent pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs du Québec. Nous sommes donc très fiers de l'encourager dans la poursuite de ses travaux », a souligné Luc Ferland, vice-président aux relations du travail à la FAE.

La bourse de la FAE permettra à la lauréate de se consacrer, entre autres, à la rédaction de son mémoire et éventuellement, de diffuser les résultats de son travail dans le milieu scientifique et dans la collectivité. Maîtresse Maurice travaille sous la supervision du professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, maître Finn Makela.

Créée en 2013, cette bourse annuelle vise principalement à reconnaître l'apport des travaux d'une étudiante, d'un étudiant ou d'une personne diplômée de 2^e ou 3^e cycle universitaire à l'avancement des connaissances en relations du travail. Pour être admissibles, les projets de

recherche doivent être progressistes et compatibles avec les valeurs de la FAE. Cette année, près d'une vingtaine de candidatures ont été déposées.

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 44 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi qu'un millier de membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère en communication, au 514 603-2290, ou à mj.nantel@lafae.qc.ca